



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2016

Le vingt juin deux mille seize, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de LALBENQUE, sous la présidence de M. Jacques POUGET, Maire.

Etaient présents : Marc ASTRUC, Karine BACH, Magali BOISSET, Patricia CHATELIN, Stéphane DOLO, Michel DURAND, Marie-Christine LAPEYRE, Josiane LINON, Serge LINON, Charles LONJOU, Violette MARCHADIER, Sébastien NODARI, Philippe PARIAT, Daniel PASQUIER, Paul PINSARD, Jean-Luc SEGUY.

Etait absente excusée : Aline JACQUET

Etaient absents excusés et ayant donné procuration : Cristel MARTINEZ a donné pouvoir à Jacques POUGET, Charles LONJOU a donné procuration à Sébastien NODARI

A été désigné secrétaire de séance

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire appelle d'éventuelles observations sur le compte rendu du 17 Mai 2016, en vue de son approbation, aucune observation n'est faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité

### **Informations sur les décisions prises depuis la dernière séance :**

**2016-13** : Décision du 19/05/2016 : Modification de la régie de recettes concernant les activités sportives encadrées au sein de la piscine municipale,

**2016-14** : Décision du 13/06/2016 : Modification de la régie de recettes aux droits d'entrées de la piscine municipale avec augmentation du fonds de caisse de 90 à 200 €.

Pour information :

- déclaration d'intention d'aliéner : Monsieur BORREL Christian achète à Monsieur SEGUY Pierre les parcelles BX 313 et 317 les Vignasses pour respectivement 666 m<sup>2</sup> et 381 m<sup>2</sup>.
- déclaration d'intention d'aliéner : Mme LE CUN Chloé achète à M. LADJIMI Osra la maison sur la parcelle AM 264 lotissement rescousseries.
- Déclaration d'intention d'aliéner : Mme DIGNE Sandrine achète à M.KYSEL Nicolas la parcelle BW 288 12 traverse du sol.
- 

### **DETAIL DE L'ORDRE DU JOUR :**

#### **1 – Décision modificative budgétaire n° 1 du budget principal :**

Il convient de créer une opération d'investissement supplémentaire au budget concernant les travaux de voirie, réseaux divers (exemple : pluvial), pour un montant de 20 000 €,

Afin d'équilibrer les crédits en dépenses, je vous propose d'augmenter la ligne emprunt recettes investissement pour 20 000 €.

Pour récapituler, la décision modificative n° 1 se présente ainsi :

D – 2315 – 288 Voirie-Réseaux divers : 20 000 €

R – 1641 : emprunt : 20 000 €

**Après délibération, la décision modificative n°1 du budget principal est adoptée à l'unanimité.**

## **2 – Modifications des effectifs :**

Plusieurs modifications sont à prévoir pour différents services de la collectivité :

- Service cantine
- Service école maternelle : Atsem
- Service entretien
- Service piscine

Le détail est le suivant :

### **Service CANTINE :**

Proposition de création d'un poste d'agent de maîtrise suite au dépôt par la collectivité d'un dossier de promotion interne auprès du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Lot. Dans sa séance du 16/06/2016, la commission du CDGFPT du Lot a rendu un avis favorable à la promotion interne et l'agent est inscrit sur liste d'aptitude d'agent de maîtrise.

**Après délibération, l'assemblée valide à l'unanimité la création d'un poste d'agent de maîtrise à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 pour 29h/semaine.**

Dans un deuxième temps, le comité technique sera saisi pour la demande de suppression du poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe à 29h/semaine.

### **Service école maternelle : ATSEM :**

Suite à la demande d'un agent pour une diminution de son temps de travail à temps partiel de 29.5 h à 24.5 h et après examen des différentes possibilités et en fonction de son parcours professionnel, je vous propose de créer le poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet 35 h et d'accepter sa demande de temps partiel à 70%, soit 24.5 h/semaine. Cette modification est sollicitée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**Après délibération, l'assemblée valide à l'unanimité la création d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 et autorise le Maire à prendre l'arrêté à temps partiel 70%, soit 24.5h/semaine.**

Dans un deuxième temps, le comité technique sera saisi pour la demande de suppression du poste d'Atsem principal de 2<sup>ème</sup> classe à 29.5 h/semaine.

### **Service technique – entretien :**

Je vous propose de créer un poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe à 34h/semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 et de saisir dans un deuxième temps, le CTP pour la suppression du poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à 34h/semaine.

L'agent vient de passer l'examen professionnel d'adjoint technique 1<sup>re</sup> classe. Je vous propose d'anticiper la création de ce poste.

**A l'unanimité, l'assemblée crée le poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe à 34h/semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.**

Dans un deuxième temps, le comité technique sera saisi pour la demande de suppression du poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à 34 h/semaine.

### **Service Piscine :**

Pour finaliser l'équipe de la piscine municipale, je vous propose de créer un poste d'agent saisonnier pour tenir le guichet durant la période de l'été, à raison de 13h/semaine.

**Après examen et délibération, l'assemblée valide à l'unanimité la création d'un emploi saisonnier à 13h/semaine du 10 juillet 2016 au 31 août 2016.**

### **3 – Règlement d'utilisation des panneaux lumineux**

Suite à l'acquisition de panneaux lumineux (décision du Maire n° 2016/8 du 23/04/2016) et leur prochaine installation sur les deux points d'information « Place de la Bascule et rond- point du Mercadiol » :

Philippe PARIAT avec la commission communication a élaboré un règlement d'utilisation des panneaux lumineux afin de donner un cadre aux utilisateurs avec les droits et les obligations de chacun.

**Après lecture et délibération, l'assemblée approuve à l'unanimité le règlement d'utilisation des panneaux lumineux, ce règlement sera mis en ligne prochainement sur le site internet de la mairie : [lalbenque.fr](http://lalbenque.fr). Les échanges pourront s'effectuer à l'adresse [communication@lalbenque.fr](mailto:communication@lalbenque.fr).**

### **4 – Piscine : convention de mise à disposition**

L'association amicale des Sapeurs- Pompiers de Lalbenque sollicite durant la saison d'ouverture de la piscine, l'utilisation des bassins pour des séances d'entraînement le soir entre 19 h et 21 h et en dehors des heures d'ouverture au public.

Pour cela, je vous propose une convention de mise à disposition afin de sécuriser la collectivité sur l'utilisation de la structure en dehors des heures d'ouverture au public.

**Après lecture et délibération, l'assemblée valide à l'unanimité le projet de convention et autorise le Maire à la signer.**

### **5 – Renouvellement adhésion au groupement de commandes 2017 : alimentation et papeterie**

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, je vous propose la reconduction de l'adhésion au groupement de commandes avec le Lycée Monnerville pour le groupement d'achat alimentation pour la cantine scolaire et également la papeterie.

La participation aux frais de fonctionnement du groupement représentent : 0.40 € x 500 repas/jour soit 200 €.

**Après délibération, l'assemblée autorise à l'unanimité le renouvellement de la convention pour 2017 et autorise le Maire à la signer.**

### **6 – Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales : TIPI TITRES**

Suite à la demande du Comptable public, Mme Martine KINDT et sur sollicitation des administrés, elle nous propose un projet de convention d'adhésion à TIPI pour le règlement des services (cantine, alsh, loyers communaux). Cela permet le paiement en ligne sur site internet sécurisé de l'Etat directement par carte bancaire. Il s'agit d'une autre possibilité de régler en complément des modes de paiement habituels (chèque, espèces).

**Après délibération, l'assemblée autorise à l'unanimité le Maire à signer la convention TIPI avec les services des Finances Publiques pour une facilité de paiement des produits communaux (Cantine, Alsh et Loyers communaux).**

### **7 – Retrait de la commune de Belfort du Quercy du Syndicat Intercommunal d'assainissement des cours d'eau de Montcuq, Castelnau-Montratier et Lalbenque.**

Le syndicat Intercommunal d'assainissement des cours d'eau de Montcuq, Castelnau-Montratier et Lalbenque nous informe que la commune de Belfort du Quercy s'est retirée du Syndicat et que celui-ci a donné son accord par délibération du 9 mai 2016.

A ce jour, l'ensemble des communes adhérentes doit délibérer.

**Après délibération, l'assemblée autorise à l'unanimité le retrait de la commune de Belfort du Quercy du Syndicat Intercommunal d'assainissement des cours d'eau de Montcuq, Castelnau-Montratier et Lalbenque.**

## **8 – Demande de subvention aux associations**

L'APE de St Thérèse a déposé un dossier de subvention 2016, la commission propose de lui octroyer une subvention de fonctionnement de 150 € et une subvention complémentaire de 150 €.

**Après délibération, l'assemblée valide à l'unanimité la subvention pour un montant global de 300 € à l'Association des parents d'élèves de St Thérèse pour l'année 2016.**

## **9 – Questions diverses**

- Information : les services de gendarmerie, le Major Teulet, Commandant de la COB de Lalbenque nous a adressé un mail concernant la vigilance dont nous devons tous faire preuve dans la lutte contre les cambriolages, tout fait inhabituel doit être signalé aux autorités compétentes.
- La Préfète : Catherine Ferrier et Serge Rigal (Président du Conseil Départemental) invitent chaque Maire ou son représentant à la restitution du diagnostic mené sur l'offre des services dans le cadre de l'élaboration du schéma des services au public, le jeudi 30 juin 2016 à 17 h au Département.

Plus aucune question à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 40.

A Lalbenque, le 27 Juin 2016  
Le MAIRE

J.POUGET.